



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. MARTINDALE présente la pétition de W. Osychenko, P. Jaworski, C. Glisinski et autres personnes demandant que le ministre de la Santé annule immédiatement le projet concernant les services alimentaires des hôpitaux et s'occupe de fournir des soins de santé de qualité plutôt que d'utiliser les sommes destinées à la santé pour accorder des contrats à des entreprises du secteur privé.

M. HICKES présente la pétition de R. Cote, M. Wolski, J. Trudel et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. SANTOS présente la pétition de S. Decker, H. Esselmont, R. Jaramilla et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. HICKES a présentée au nom de L. Whiteway, J. Finlayson, K. Laporte et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. DEWAR a présentée au nom de J. Spikhuk, A. Daniels, A. Shymanski et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. MALOWAY a présentée au nom de O. Parenteau, B. Spence, J. Saint-Cyr et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

Est lue et reçue la pétition que M. LAURENDEAU a présentée au nom du St. Paul's College demandant l'adoption de la *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le « St. Paul's College »*.

Est lue et reçue la pétition que M. SANTOS a présentée au nom de D. Carrette, C. Jubinville, G. Bourejeois et autres personnes demandant que le ministre de la Santé mette fin à la centralisation et à la privatisation des services alimentaires des hôpitaux de Winnipeg.

M. LAURENDEAU, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 12 mai 1998, que voici :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

9.1 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas SEPT MILLIONS CINQ CENT VINGT-SIX MILLE SIX CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE :

ADMINISTRATION ET FINANCES 7 526 600,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

9.4 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLIONS VINGT MILLE QUATRE CENTS DOLLARS pour LES SERVICES À LA FAMILLE :

SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE 187 020 400,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

16.3 IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas SIX MILLIONS CINQ CENT VINGT ET UN MILLE CINQ CENTS DOLLARS pour L'ÉDUCATION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE 6 521 500,00 \$

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999.

Il est fait rapport de ces résolutions.

Le rapport est reçu, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

M. le *ministre* STEFANSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1998-1999 – Finances.

(document parlementaire n° 188)

M. le *ministre* TOEWS dépose le rapport annuel prévu par la *Loi sur les pratiques de commerce discriminatoires* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1998.

(document parlementaire n° 189)

M. le *ministre* FINDLAY dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée – budget des dépenses ministérielles pour 1998-1999 – Voirie et Transport.

(document parlementaire n° 190)

M. le *ministre* McCRAE dépose le rapport annuel de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1997.

(document parlementaire n° 191)

M. TOEWS, *ministre de la Justice*, fait une déclaration au sujet du processus de nomination de la magistrature.

Pendant l'intervention de M. DOER, M. le *ministre* McCRAE invoque le *Règlement* au sujet des commentaires « oh what a tangled web we weave when first we practice to deceive » qu'a faits le chef de l'opposition officielle et demande que les commentaires soient retirés.

Après l'intervention de M. ASHTON sur le rappel au *Règlement*, la présidente déclare le rappel au *Règlement* recevable et demande que les termes soient retirés.

M. DOER se rétracte et termine son intervention au sujet de la déclaration.

Conformément au paragraphe 20(1) du *Règlement*, MM. DYCK, JENNISSEN, FAURSCHOU, REID et EVANS (Brandon-Est) font des déclarations de députés.

Conformément à l'article 21 du *Règlement*, M. LAMOUREUX formule un grief.

M. le *ministre* DERKACH propose :

QUE le projet de loi n° 38 – *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et modifications corrélatives/The Planning Amendment and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* DERKACH, le débat est ajourné sur la motion de M. EVANS (Entre-les-Lacs).

M. le *ministre* STEFANSON propose :

QUE le projet de loi n° 29 – *Loi de 1998 modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Statute Law Amendment (Taxation) Act, 1998* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* STEFANSON, le débat est ajourné sur la motion de M^{me} BARRETT.

M. le *ministre* TOEWS propose :

QUE le projet de loi n° 39 – *Loi n° 2 modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act (2)* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* TOEWS, le débat est ajourné sur la motion de M^{me} McGIFFORD.

M. le *ministre* TOEWS propose :

QUE le projet de loi n° 40 – *Loi sur la violence familiale et la protection, la prévention et l'indemnisation en matière de harcèlement criminel et modifications corrélatives/The Domestic Violence and Stalking Prevention, Protection and Compensation and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* TOEWS, le débat est ajourné sur la motion de M. ASHTON.

M. le *ministre* TOEWS propose :

QUE le projet de loi n° 43 – *Loi sur les droits des victimes et modifications corrélatives/The Victims' Rights and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* TOEWS, le débat est ajourné sur la motion de M. ASHTON.

M^{me} la *ministre* McINTOSH propose :

QUE le projet de loi n° 47 – *Loi sur l'Université de Brandon/The Brandon University Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M^{me} la *ministre* McINTOSH, le débat est ajourné sur la motion de M. LAMOUREUX.

M^{me} la *ministre* McINTOSH propose :

QUE le projet de loi n° 48 – *Loi sur la Fédération des collèges mennonites et modifications corrélatives/The Mennonite College Federation and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M^{me} la *ministre* McINTOSH, le débat est ajourné sur la motion de M. MALOWAY.

M^{me} la *ministre* McINTOSH propose :

QUE le projet de loi n^o 49 – *Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M^{me} la *ministre* McINTOSH, le débat est ajourné sur la motion de M. MALOWAY.

M^{me} la *ministre* McINTOSH propose :

QUE le projet de loi n^o 50 – *Loi abrogeant la Loi sur la fondation des universités et modifications corrélatives/The Universities Establishment Repeal and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M^{me} la *ministre* McINTOSH, le débat est ajourné sur la motion de M. MALOWAY.

M. le *ministre* RADCLIFFE propose :

QUE le projet de loi n^o 51 – *Loi sur les coopératives et modifications corrélatives/The Cooperatives and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* RADCLIFFE, le débat est ajourné sur la motion de M. MALOWAY.

M. le *ministre* McCRAE, au nom de M. le *ministre* PRAZNIK, propose :

QUE le projet de loi n° 52 – *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Insurance Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Il s'élève un débat.

Après l'intervention de M. le *ministre* McCRAE, le débat est ajourné sur la motion de M. MALOWAY.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* ENNS :

QUE le projet de loi n° 6 – *Loi sur la responsabilité des propriétaires d'animaux et modifications corrélatives/The Animal Liability and Consequential Amendments Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M. ASHTON.

Après les interventions de MM. EVANS (Entre-les-Lacs) et LAMOUREUX, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* RADCLIFFE :

QUE le projet de loi n° 7 – *Loi modifiant la Loi sur la Régie des services publics/The Public Utilities Board Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M. HICKES.

Après les interventions de MM. MALOWAY et LAMOUREUX, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* ENNS :

QUE le projet de loi n° 5 – *Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole/The Agricultural Credit Corporation Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après les interventions de M^{me} WOWCHUK, de M. LAMOUREUX et de M. le *ministre* ENNS, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* NEWMAN :

QUE le projet de loi n° 9 – *Loi modifiant la Loi sur les mines et les minéraux/The Mines and Minerals Amendment Act* – soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse de laisser la question inscrite au nom de M. STRUTHERS.

Après les interventions de M^{me} MIHYCHUK et de M. LAMOUREUX, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

M. MALOWAY présente la proposition suivante :

Proposition n° 29 : Publicité politique et lignes directrices

Attendu :

que le gouvernement provincial a dépensé, au cours de la période de six mois qui a précédé l'élection générale provinciale de 1995, des centaines de milliers de dollars de l'argent des contribuables pour faire la propagande politique de ses programmes dans les journaux, à la radio et à la télévision, et ce, à la grandeur du Manitoba;

que le vérificateur provincial a, en 1993, qualifié de douteuses certaines publicités du gouvernement provincial et a déclaré que le gouvernement devrait élaborer des lignes directrices pour la publicité gouvernementale;

que le 3 juin 1994 le ministre des Finances a déclaré que son personnel avait entrepris l'étude de cette affaire, qu'il ferait bientôt connaître sa position sur la question des lignes directrices et autres affaires connexes et qu'il s'était attelé très sérieusement à cette étude;

que, malgré les promesses répétées qu'il a faites avant, pendant et après l'élection, le ministre des Finances n'a encore dévoilé aucune norme ou ligne directrice et refuse d'agir conformément à ses engagements antérieurs;

que des milliers de dollars continuent d'être dépensés pour des contrats de publicité douteux, dont plusieurs ont été accordés à l'ancien personnel du bureau du premier ministre;

que le gouvernement provincial a gaspillé plus de 400 000 \$ dans le cadre d'une campagne publicitaire pour promouvoir la privatisation de la Société de téléphone du Manitoba avant la vente de celle-ci et que cette campagne publicitaire était clairement partisane et faisait partie d'une stratégie;

que le gouvernement provincial continue de faire de la publicité à des fins partisans,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba demande au premier ministre de se conformer aux recommandations du vérificateur provincial et d'élaborer des lignes de conduite plus claires en matière de publicité et, plus particulièrement, de fixer des limites quant à l'inclusion d'éléments politiques dans les publicités payées par les contribuables;

que l'Assemblée demande au premier ministre d'ordonner la suppression de toutes les campagnes publicitaires non essentielles tant que de telles lignes de conduite n'auront pas été publiées.

Il s'élève un débat.

Le mercredi 13 mai 1998

Après les interventions de MM. MALOWAY, McALPINE, LAMOUREUX et TWEED, M. ASHTON prend la parole jusqu'à 18 heures et conserve le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 10 heures.

La présidente,

Louise DACQUAY